

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 12 juillet 2013

Convocation du 08/07/2013

Ordre du jour :

Voirie
SIVOS d'Egriselles
Association foncière de remembrement
Location de la salle des fêtes à association
Compte-rendu de l'assemblée générale de la communauté de commune et du SIVOM
Achat terrain
Questions diverses

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 12 juillet 2013, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Philippe Génus, Maire.
Etaient présents tous les conseillers à l'exception de Serge PROT, absent

Nommée secrétaire de séance : Monsieur Romuald NOBLE

Le procès-verbal de la réunion de conseil précédente est approuvé et signé par les membres.

A l'ouverture de la séance, Monsieur Alain LE GALL informe qu'il ne pourra pas rester pour raisons familiales. Il quittera la réunion après le vote sur le premier point de l'ordre du jour.

VOIRIE

A) TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DE VOIRIE

Alain LE GALL présente un récapitulatif de la réunion de la commission des routes ayant eu lieu le 03 juillet. Plusieurs points « noirs » ont été observés sur les kilomètres de voirie communale dont certains semblent nécessiter une intervention rapide. Pour ces travaux, Monsieur LE GALL a demandé un chiffrage au SIVOM qui est venu constater sur place ce jour.

1/ Fontaine Bouillante - délibération 2013-07-10

Le devis du SIVOM pour les travaux de voirie au lieu-dit Fontaine Bouillante pour le busage s'élève à 2 219.92 € HT.

Le devis du SIVOM pour le dérasement des accotements et le curage des fossés s'élève à 278.70 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis du SIVOM pour les travaux à effectuer au lieu-dit Fontaine Bouillante soit le busage pour 2 219.92 € HT et les accotements pour 278.70 € HT,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer le devis et informer le SIVOM,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour faire exécuter les travaux,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser Monsieur le Trésorier.

2/ Route de Chaumot - délibération 2013-07-11

Le montant du devis SIVOM pour la route de Chaumot s'élève à 4 753,09 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis du SIVOM pour les travaux à effectuer route de Chaumot pour un montant HT de 4 753.09 €,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer le devis et informer le SIVOM,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour faire exécuter les travaux,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser Monsieur le Trésorier.

Alain LE GALL informe qu'il a demandé un complément pour le bouchage des trous notamment route de Savigny. Le SIVOM procédera prochainement aux travaux avec l'emploi d'une tonne supplémentaire.

3/ Route des Brouards - délibération 2013-07-12

La route des Brouards (communément appelée Route d'Egriselles) est pleine de trous ; de l'eau stagne régulièrement ; les accotements sont à faire. Il semble que cette route est un souci de constitution. Elle est mal faite et s'affaiblit.

Le devis présenté par le SIVOM s'élève à 4 969.14 € HT pour une réparation immédiate.

Cette intervention devrait être suivie d'un enduit bicouche que le SIVOM propose en prestation pour 2014 pour un montant de 9 120 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis du SIVOM pour les travaux à effectuer route des brouards (d'Egriselles) pour un montant HT de 4 969.14 €,
- **REFUSE** la prestation 2014 présentée sur le devis SIVOM pour l'enduit bicouche (9 120 € HT),
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer le devis et informer le SIVOM,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour faire exécuter les travaux,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser Monsieur le Trésorier.

Monsieur Alain LE GALL quitte la séance et remet un pouvoir à Monsieur Denis EVRARD. La séance reprend.

B) BASSIN D'ORAGE

Monsieur le Maire indique avoir contacté des entreprises pour l'entretien du bassin d'orage. Seule l'entreprise PIAGET SERVICES a répondu et transmis son devis qui s'élève à 765.44 € TTC pour un entretien annuel. Monsieur le Maire précise être en attente du devis de LAURENT JARDINS qui devrait bientôt nous être communiqué. Monsieur PIGOT n'a pas répondu à notre demande.

C) DGF 2014 – LONGUEUR DE VOIRIE – délibération 2013-07-13

Le préfet de l'Yonne demande que la longueur de voirie communale lui soit communiquée afin de procéder au recensement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** le descriptif des voies communales classées dont l'entretien incombe à la commune mis à jour le 21 avril 2011,
- **CONSIDERANT** que les voies mentionnées sont toujours existantes,
- **CONSIDERANT** qu'aucune nouvelle voie n'a été créée
- **DIT** que la longueur totale des voies communales est la même qu'en avril 2011 soit 16 335 kilomètres dont 1 793 kilomètres non revêtus et 14 542 kilomètres revêtus.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser Monsieur le Préfet.

SIVOS d'Egriselles-le-Bocage – délibération 2013-07-14

La commune d'Egriselles-le-Bocage nous a fait parvenir une convention de répartition des charges des écoles relative à l'année scolaire 2012/2013 pour un enfant de la commune scolarisée dans ce SIVOS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** que la commune fait partie d'un SIVOS,
- **CONSIDERANT** qu'aucune dérogation n'a été signée pour cet enfant avant la rentrée scolaire 2012/2013,
- **CONSIDERANT** que cet enfant n'entre dans aucun cas exceptionnel,
- **REFUSE** la participation aux frais scolaires demandés par le SIVOS d'Egriselles-le-Bocage,
- **REFUSE** que Monsieur le Maire signe la convention 2012/2013,

- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser Madame la Présidente du SIVOS d'Egriselles-le-Bocage.

Association Foncière de Remembrement – délibération 2013-07-15

Monsieur le Maire rappelle que suite à la démission du président de l'AF, quatre nouveaux membres ont été nommés par la commune. A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle concernant la constitution du nouveau bureau de l'AFR de VERNOY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** que le non-fonctionnement de l'AFR de Vernoy implique des soucis avec les administrés du fait du non-entretien des chemins et des fossés,
- **CONSIDERANT** que le Trésorier rencontre également des soucis car inexistance de budget, dépenses impayées...
- **CONSIDERANT** que la commune a nommé quatre membres le 18 avril 2012,
- **DEMANDE** la nomination des quatre autres membres
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser Monsieur le Sous-Préfet de Sens,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser la Chambre d'Agriculture de l'Yonne.

Location de la salle des fêtes pour les associations extérieures

délibération 2013-07-16

Madame Sophie KARL indique avoir été contactée par une association offrant des cours de zumba. Cette association souhaiterait donner des cours sur VERNOY occasionnellement les samedis et/ou dimanches matins. Cette association souhaite connaître à quel tarif la salle pourrait lui être louée pour ces demi-journées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** que le tarif actuel ne prévoit pas de demi-journée,
- **CONSIDERANT** que les cours de zumba proposés par cette association peuvent apporter de l'animation sur la commune,
- **CONSIDERANT** que ces associations n'ont besoin que de la salle, la cuisine ne fait pas partie de la location « demi-journée »,
- **DIT** que le tarif demi-journée pour les associations extérieures s'entend soit de 8 h à 12 h soit de 14 h à 18 h,
- **DIT** que le tarif de la demi-journée pour les associations extérieures est fixé à 30 euros,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser Monsieur le Trésorier,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser l'association de zumba,

Monsieur le Maire propose qu'une convention soit établie avec cette association.

Sophie KARL indique avoir reçu une demande de l'école de Domats qui souhaite avoir la salle des fêtes pour un spectacle en avril 2014. Monsieur le Maire précise que la salle est gratuite pour les écoles du SIVOS. Un courrier sera fait à la directrice de l'école primaire de Domats.

Compte-rendu de l'assemblée générale de la communauté de communes et du SIVOM

La suppression prochaine du SIVOM entraîne le transfert de compétences à la communauté de communes. Considérant que les compétences prises dans le cadre d'un regroupement communautaire révèle un caractère obligatoire pour les adhérents à ce regroupement, il paraît impossible que la communauté de communes puisse reprendre toutes les compétences du SIVOM. Ainsi, certaines seront réattribuées d'office aux communes (voirie) d'autres feront l'objet de syndicat (eau, urbanisme...). Ce transfert semble bien compliqué et difficile à projeter.

Achat terrain – délibération 2013-07-17

Monsieur le Maire expose qu'une demande d'acquisition d'un bien soumis à droit de préemption a été reçue en mairie. Cette demande concerne l'immeuble sis 5 route de Saint-Valérien. Monsieur le Maire,

après en avoir longuement parlé avec Alain LE GALL et Denis EVRARD et avec leur encouragement, a fait valoir le droit de préemption communal pour le bien sis 5, route de Saint-Valérien.
Il convient pour la réalisation de cette opération d'emprunter la somme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de son exercice du droit de préemption urbain pour lequel délégation lui a été donné le 11 février 2011 ;
- **CONSIDERANT** que le droit de préemption s'est fait sans modification du prix de vente proposé, ce prix est fixé à treize mille euros ;
- **CONSIDERANT** que les crédits budgétaires de la commune ne permettent pas l'investissement de cette somme ;
- **DEMANDE** la recherche de financement pour l'acquisition du bien sis 5 route de Saint-Valérien ;
- **DIT** qu'un courrier doit être notifié au locataire afin de l'informer ;
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour rechercher les crédits,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser le locataire,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour aviser Monsieur le Trésorier pour les différentes opérations comptables à venir et l'insertion future du bien à l'inventaire.

Questions diverses

- PNR
- Transmission du compte-rendu de réunion de conseil par mail
- SPECTACLE DE NOËL 2013
- RUE DE L'EGLISE
- PERMANENCE ETE

Pour affichage,
Le Maire, Philippe GÉNIUS